



REPUBLIQUE DU BURUNDI
Commission Electorale Nationale Indépendante



CENI

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des agents retenus pour la catégorie des agents de saisie, des Chefs d'équipe de saisie et des agents d'exploitation et d'édition que les activités de pré-saisie des registres et de saisie des électeurs débutent à partir de ce jeudi le 22 février 2018 au Centre de Traitement des Données (CTD).

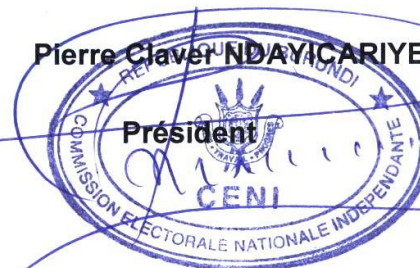
Une séance de formation à leur intention sera organisée par vacation en date du 21 février 2018 à partir de 8h00.

Les agents d'empaquetage ne sont pas concernés par le présent communiqué.

Fait à Bujumbura, le 19 /02 /2018

Pierre Claver NDAYICARIYE

Président



« Ensemble pour les élections démocratiques, libres, apaisées, inclusives et transparentes »